Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 96 (1960)

Heft: 46

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 24 DÉCEMBRE 1960 XCVIe ANNÉE — No 46

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S. A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Joyeux

Noël !

Partie corporative

SPR - COMITÉ CENTRAL

Dates de parution du journal

Ce numéro est le dernier de 1960. Le premier numéro de 1961 sera celui du 13 janvier.

Au cours de 1960, de nombreuses observations ont été adressées, soit à l'imprimerie, soit à l' « Educateur », signalant que le journal, dans maintes localités, n'est plus distribué le samedi et n'arrive que le lundi. Ce fait présente quelque inconvénient pour des communiqués, convocations ou rappels.

Les restrictions imposées par la poste à la distribution du courrier le samedi après-midi en sont la cause. Pour être certain que le journal puisse être livré le samedi, il faudrait qu'il soit consigné le vendredi matin avant 9 heures, c'est-à-dire que toutes les opérations devraient se faire un jour plus tôt.

Pour le début de 1961, et à titre d'essai, nous allons tenter d'avancer la parution. En conséquence, **tous les articles devront parvenir aux rédacteurs le dimanche soir déjà.**

Pour le numéro du 14 janvier, il faudra donc que je les reçoive le dimanche 8 janvier. D'avance merci !

G. W.

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE : **Comité central :** *Dates de parution du journal* — **Vaud :** *Congrès SPV 1961 — Assemblée des délégués SPV — Assemblée générale SPV — Rapport de la Commission pédagogique — de la Commission disciplinaire — des délégués à la Caisse de pensions — de la Commission de projection fixe — de la Commission du cinéma — Ecolier romand et Cadet Ronssel — de la Centrale de documentation — de la Commission de la CRS — EN* — **Genève :** *Escalade UIG 1960* — **Neuchâtel :** *Comité central — Invitation à nos membres* — **Jura Bernois :** *Nécrologie L. Christe — Rencontre amicale des 2 écoles normales.*

VAUD

Congrès SPV 1961

Notre congrès annuel aura lieu, comme prévu, le **28 janvier 1961.** L'expérience de l'an dernier ayant été concluante, nous avons retenu cette année à nouveau la salle du **Cinéma Capitole** pour l'assemblée du matin, qui commencera à **8 h. 30 précises.**

Le banquet sera servi aux invités à l'Hôtel de la Paix à midi. Les collègues qui désireraient se joindre aux invités voudront bien s'inscrire auprès de G. Ehinger, Village 47, Lausanne, en acquittant la finance de 14 fr. au compte de chèques II 20 263 jusqu'au 20 janvier 1961.

L'après-midi, nous aurons le plaisir d'entendre le philosophe Gustave Thibon sur le sujet : « Où va la civilisation ? ». Cette conférence aura lieu à la salle paroissiale de Villamont (montée du carrefour Georgette, à droite en montant). Le choix de cette salle nous a été dicté par la nécessité, le Casino de Montbenon étant en réparation et les autres salles de la ville étant réservées d'année en année par les organisateurs de lotos... Nous disposerons tout de même de 300 à 350 places et espérons que tous ceux qui répondront à notre invitation trouveront à se caser.

En attendant cette rencontre, le comité central présente à tous les membres de la SPV ses vœux les meilleurs de fin d'année.

Le C. C.

Assemblée des délégués SPV - Convocation

L'assemblée des délégués est convoquée pour le samedi 21 janvier 1961 à 14 heures au Restaurant du Grand Pont (chez Bock), à Lausanne.

L'ordre du jour de cette assemblée paraîtra dans le premier numéro de l' « Educateur » de janvier 1961.

Assemblée générale SPV - Convocation

L'assemblée générale ordinaire de la Société pédagogique vaudoise est convoquée pour le samedi 28 janvier 1961 à 8 h. 30 à la salle du cinéma Capitole. Lausanne.

L'ordre du jour de cette assemblée paraîtra dans le premier numéro de l' « Educateur » de janvier 1961.

Nous rappelons que, conformément à l'article 28 de nos statuts, les propositions, motions et interpellations doivent être remises au comité central (à son président, M. G. Pittet, Saint-Prex) par les sections ou les membres quinze jours au moins avant l'assemblée générale.

Le comité central.

Rapport de la Commission consultative pédagogique de l'enseignement primaire pour 1960

Définitivement consacrée par l'art. 80 de la nouvelle loi primaire, la CCPEP a maintenant ses lettres de créance. « Elle se réunit au moins une fois par année, sur convocation du Département... », ce qui fut fait en février 1960 sous la présidence de M. Pierre Oguey. Souhaits de bienvenue à Mlle Madeleine Ducraux et B. Jotterand, succédant à Mlle Betty Leresche et à Robert Genton aux côtés de A. Delacrétaz, Fr. Chappuis et J. Mivelaz.

Dans une large « rétrospective », on nous a renseignés sur la loi et le plan d'études actuellement sous toit. On a ainsi appris que la mise en sommeil de la loi, de 1954 à 1958, était voulue, et qu'elle a permis d'apporter au projet des améliorations sensibles (cercles primaires supérieurs, cercles ménagers, classes de développement, etc.). Pour la suite, une vaste commission a été désignée par le Conseil d'Etat afin d'examiner la réforme de structure de l'enseignement. Le nouveau plan d'études, et nous avons tenu à le souligner, a été élaboré en étroite collaboration avec la SPV. Des changements ont été apportés dans quelque six branches, des allégements au degré supérieur et un nouveau programme créé pour la 9e année. Le président signale l'aboutissement de la motion déposée par M. Gfeller au Conseil communal de Lausanne. Un programme spécial a été établi et mis à l'essai dans six classes. Cette expérience permettra de voir quelle extension peut lui être donnée sur le plan cantonal.

Faute de temps, renvoyé à plus tard, l'examen de la motion Besson visant à retarder le début de l'année scolaire.

Un tour d'horizon dans les fournitures scolaires nous permet d'être renseignés sur les manuels récemment parus ou à paraître, sur la question du vocabulaire qui

est à l'étude, et sur les essais de stylos à bille et plumes à réservoir.

M. le Dr Rochat résume les heureux résultats obtenus, dans la lutte contre la tuberculose, grâce au BCG. 80 % des parents acceptent cette mesure préventive et non obligatoire.

Ainsi, grâce à la CCPEP, et même si on nous consulte un peu tard pour certains grands problèmes, nous sommes appelés à partager les soucis de l'Etat sur quantité de questions intéressantes. Nous pouvons nous exprimer en toute indépendance dans l'intérêt général.

Morges, le 1er décembre 1960.

Pour la commission : B. Jotterand.

Rapport de la Commission disciplinaire pour 1960

Il peut paraître paradoxal que votre représentant à la Commission disciplinaire ait de nouveau la satisfaction d'annoncer à ses collègues qu'il n'a pas été appelé à siéger pendant l'exercice en cours : c'est pourtant le cas, en 1960, pour l'ensemble des employés soumis au statut des fonctions publiques de l'Etat de Vaud, et **depuis cinq ans en ce qui concerne le corps enseignant.**

Une compréhension réciproque semble éviter tout conflit d'importance : état de fait agréable à signaler.

Lausanne, le 30 novembre 1960.

Le délégué à la dite commission : Edm. Viret.

Rapport des délégués SPV à la Caisse de pensions pour 1960

Le rapport de décembre 1959 laissait entrevoir pour 1960 l'aboutissement des travaux entrepris par deux commissions :

l'une chargée d'examiner de façon approfondie la question de l'indemnité de gérance versée à la Caisse des retraites populaires ;

l'autre, dite commission d'experts, devant proposer des modifications à la loi, ensuite de remarques et motions diverses.

La refonte de notre Caisse dans ses bases mêmes a rapidement accaparé Conseil d'administration, techniciens et commissaires, si bien que le rapport concernant la gérance n'a pu encore être déposé.

Divers articles du bulletin, complétés par le rapport de notre collègue Pierre Vuillemin, délégué à la Fédération, fournissent les informations nécessaires au sujet de la révision de la LCP votée par le Grand Conseil tout dernièrement.

Nous vous y renvoyons donc. Et comme les comptes de l'exercice 1959 ne seront remis aux délégués que durant le trimestre prochain, nous attendrons avec vous les commentaires habituels du bilan.

Pour les délégués LCP : A. Nicole.

Rapport du délégué à la Commission de projection fixe de la SPR pour 1960

Cette commission a tenu une séance en mai 1960, à Neuchâtel. Celle-ci a été consacrée au choix et à la mise au point de séries de diapositives en couleurs des cantons de Neuchâtel, Genève et Fribourg. Les copies de ces dernières vont être livrées par la Lehrmittel AG, de Bâle.

La proposition d'un collègue d'étendre l'activité de cette commission à l'emploi des moyens audio-visuels est à l'étude.

Ce contact, dans le cadre de la SPR, permet de mieux coordonner les efforts des divers groupements de travail cantonaux. *Le délégué de la SPV : R. Pécoud.*

Rapport de la Commission de la projection fixe de la SPV pour 1960

La commission a tenu deux séances en 1960. Elle a poursuivi la production de clichés géographiques sur les cantons suisses. Une excellente série de 11 clichés pour l'étude générale du canton de Vaud vient d'être mise au point.

Plus de 200 circulaires ont été envoyées aux collègues pour la diffusion de ce moyen d'enseignement. La vente des clichés par les soins de la Guilde de documentation SPR continue de réjouissante manière.

La commission prépare des séries de clichés pour l'enseignement du civisme.

Nous rappelons qu'une collection complète de clichés est à disposition des présidents de section ou autres groupes de la SPV.

Au nom de la commission : R. Pécoud.

Rapport du délégué de la SPV à la Commission cantonale vaudoise du cinéma scolaire pour 1960

Composition : MM. Rostan François, président ; Monnier Marcel, chef de service de l'enseignement secondaire ; Mamin René, inspecteur scolaire ; Bernet Théo, professeur ; Guidoux André, maître d'application, et Pécoud René, instituteur.

La commission n'a tenu qu'une séance en 1960. Plusieurs de ses membres ont terminé la mise au point et la rédaction de la brochure didactique « Le film à l'école » qui va paraître incessamment.

Elle s'est occupée également du nouveau projet de contrat entre le canton de Vaud et la Centrale de Berne, ce dernier étant échu depuis le 31 décembre 1959.

Elle a pris note avec une vive satisfaction que l'emploi du film a pris un essor réjouissant. Le nombre des bobines louées oscille maintenant autour des 1600. Le canton de Vaud ne reste pas en arrière puisqu'il vient au second rang pour le nombre des communes abonnées, avec 117, derrière le canton de Berne, avec 149.

Les délégués de la commission ont assisté aux deux séances de visionnement et de choix des nouveaux films achetés par la Centrale scolaire de Berne. Ces rencontres d'une journée entière entre délégués de cantons abonnés à la Centrale se révèlent fructueuses et des plus intéressantes.

Le rapporteur de la SPV :
R. Pécoud, Fontaines/Grandson.

Ecolier romand et Cadet Roussel pour 1960

Mme Simone Cuendet, femme de lettres, assure seule la rédaction de nos deux journaux ; cette solution semble être le bon sens même. Le but de la nouvelle rédactrice est de rendre l'« Ecolier romand » intéressant même pour les enfants de 13 et 14 ans, alors qu'autrefois le journal n'atteignait que rarement le public scolaire du degré supérieur. Elle pense atteindre les plus grands par certains articles documentaires et scientifiques.

Pour renseigner nos collègues sur la marche de nos journaux, nous ne pouvons mieux faire que de leur citer quelques passages du rapport de la rédactrice. Voici :

Il est difficile de trouver des collaborateurs écrivains. Nous avons par contre d'excellents collaborateurs dessinateurs. Nous avons donné leur chance, à plusieurs reprises, à des débutants dans la carrière, quelquefois dessinateurs d'avant-garde. Ces expériences ont été plus ou moins heureuses, le résultat n'étant souvent

pas celui auquel nous nous attendions. Nous ne le regrettons pas cependant, les expériences étant nécessaires à celui qui veut avancer...

. . . . . .

Toujours dans l'espoir d'intéresser les plus âgés de nos abonnés, nous allons tenter prochainement de présenter dans nos pages la défense du jazz authentique. Allons-nous nous attirer les foudres du grand public ou même du corps enseignant ? Nous ne le croyons pas, ce moyen d'expression des Noirs étant admis par les plus grands musiciens de notre époque.

. . . . . .

Certaines maquettes de couverture absolument ravissantes ne donnent finalement rien à la réalisation. La faute en est au papier de l'« Ecolier romand » qui ne permet pas de reproduire certaines compositions des dessinateurs ; ceux-ci sont les premiers navrés du résultat obtenu. Nous croyons cependant que l'éventail des couvertures donne en général satisfaction.

. . . . . .

L'une des difficultés auxquelles se heurte la rédactrice réside dans le choix du feuilleton. Difficulté inhérente surtout à la question financière ; les droits d'auteur en effet sont extrêmement élevés. Il est d'autre part assez malaisé de trouver un récit qui plaise aux enfants sans choquer les parents, qui ne soit ni statique ni trop violent, qui intéresse les garçons aussi bien que les filles, et enfin qui soit, sinon inédit, du moins peu connu.

Et la question financière ? direz-vous. Nombreux sont les collègues qui pensaient depuis des années : « Il n'y a qu'à introduire des pages de réclame dans nos deux petits journaux et les ressources vont enfler ». Voici où nous en sommes :

Dans sa dernière assemblée générale, le comité des journaux, autorisé par les départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève et Berne avait pris la décision d'introduire une publicité régulière dans l'« Ecolier romand » et « Cadet Roussel ». Cette introduction a été beaucoup plus difficile que nous le pensions. Nous avions chargé une grande maison de la place d'étudier la question et de nous faire une offre. D'abord très vif, l'intérêt de la dite maison a baissé et finalement on nous a fait comprendre qu'on voulait bien s'occuper de nous pour nous rendre service; nous nous sommes alors adressés à une autre agence, moins importante, qui semble intéressée, et va tenter un essai dans les prochains numéros de Noël.

Attendons donc cette manne publicitaire et problématique, mais constatons que la situation financière de nos journaux d'enfants, si elle n'est pas brillante, n'est pas catastrophique non plus. L'exercice 1959-60 a été bien meilleur que l'exercice précédent. Le déficit d'exercice n'est plus que de 2177 francs contre 15 137 francs en 1958-59.

Une aide massive nous vient toujours de Pro Juventute qui a augmenté pour la seconde fois sa subvention de 5000 francs, la portant à 20 000 francs annuellement. Rappelons que l'an passé Pro Juventute avait eu le geste magnifique d'un prêt de 20 000 fr. sans intérêt et remboursable 1000 fr. par an, pour autant que la situation financière des journaux le permettrait ; on ne peut être plus grand seigneur !

Gaston Falconnier.

Rapport de la commission de la Centrale de documentation scolaire pour 1960

La commission de la Centrale de documentation scolaire s'est réunie deux fois en 1960, sous la présidence de M. Jean Zeissig, directeur de l'Ecole normale.

Depuis son transfert à l'avenue de Beaulieu, la Centrale connaît une activité chaque année en augmentation et deux employés suffisent à peine, actuellement, à préparer les expéditions et à remettre le matériel en place ; certains jours, les envois dépassent deux cents objets. On constate avec plaisir que les boîtes de diapositives, très demandées, séjournent moins longtemps dans les classes et circulent ainsi plus souvent.

La faveur croissante dont jouit la Centrale s'explique de deux manières : d'une part, grâce à la bienveillance de M. Zeissig et des maîtres d'application, nos jeunes collègues bénéficient d'une meilleure information ; par ailleurs, l'enrichissement de nos collections se poursuit, si bien que, cette année, deux suppléments au catalogue ont vu le jour : le premier, un opuscule de 30 pages, et le second sous la forme d'un feuillet détachable du Bulletin officiel. Les nouveautés consistent en 233 tableaux muraux, 1493 diapositives en couleurs, 141 films fixes et 8 livres, dont, à double exemplaire, les trois volumes de la géographie « Journaux » et l'« Initiation à l'Histoire », de Paul Maréchal.

Le questionnaire paru dans l'« Educateur » du 10 septembre avait pour but de connaître les vœux du corps enseignant ; or, deux réponses seulement sont parvenues à notre collègue Edmond Rochat, directeur... Force nous est donc de penser que la Centrale rend les services qu'on attend d'elle ! En effet, la statistique des prêts révèle une augmentation de 1200 objets ; sur ce nombre, 1042 boîtes de diapositives de plus qu'en 1959, mais 138 films fixes de moins ; cette préférence pour le cliché s'accentue d'une année à l'autre ; la cote des vues sur papier est également montée de 60 %.

Sept cents collègues environ utilisent les services de la Centrale ; nous ne saurions assez engager les abstentionnistes à profiter de l'abondante documentation disponible pour enrichir leur enseignement.

Nous tenons à dire ici notre gratitude à nos collègues de la commission, MM. Jean Zeissig, président et Adrien Martin, chef de service, qui contribuent pour beaucoup au développement de la Centrale. Quant à son directeur, M. Edmond Rochat, il mérite tous nos éloges pour la conscience et la parfaite compétence qu'il apporte à son travail ; nous l'en remercions au nom de la SPV, ainsi que son collaborateur, M. Charles Pasche, préposé au service des prêts, et son aide, M. Jean Pache, qui veille au bon état du matériel.

Les délégués SPV :
André Moret. J.-J. Desponds.

Rapport de la commission Croix-Rouge de la Jeunesse - SPV pour 1960

Responsables :

R. Joost, Begnins, président : bureau vaudois, affaires courantes.
B. Dubosson, Lausanne, vice-président : liaison avec la Croix-Rouge lausannoise.
A. Genillard, Lausanne, secrétaire.
Mlle Monod, Crissier, caissière.
P. Lugrin, Lausanne, échanges Vaud-Allemagne.
L. Sauer, Penthalaz, premiers secours, protection des enfants groupés.

B. Buffat, Pully, délégué AVMG, sauvetage nautique.
Mme Marquis, inst. retr., Vucherens, déléguée ACVS (Samaritains vaudois).
Mlle Eschmann, M. Widmer, Lausanne, délégués SVMS (maîtres secondaires).
Mlles Cuendet, Lausanne, Rey, Aigle.

Principales activités 1960

1. Echanges Vaud-Allemagne (élèves).
2. Organisation d'un camp de vacances en Allemagne.
3. Vente mimosa et gestion de la ristourne touchée par la SPV.
4. Collaboration occasionnelle avec la Chaîne du Bonheur.
5. Action « lait Algérie ».
6. Création d'une affiche « gym » dans le cadre : protection de la santé.
7. Création d'insignes et de cartes-membres CRJ pour nos élèves.
8. Concours radiophonique dans le cadre d'une émission radio-scolaire consacrée à H. Dunant.
9. Envoi d'un délégué au cours CRS du « Lehrerverein », Heiden 1960.
10. Cours de sauvetage nautique.
11. Echanges suisses et étrangers d'albums, de lettres, de bandes sonores et d'objets divers.
12. Collaboration avec la commission DIP « Protection des enfants groupés et du personnel enseignant ».

Nos remerciements vont au Comité central SPV, pour son aide et ses conseils, à nos collègues pour leur collaboration amicale.

Lausanne, novembre 1960.

Le secrétaire : A. Genillard.

Ecole normale du canton de Vaud

Année scolaire 1961-1962

L'Ecole normale recevra des élèves dans toutes ses sections au printemps 1961. Le concours d'admission aura lieu aux dates suivantes :

Examens médicaux et épreuves écrites :
du lundi 6 au mercredi 8 février 1961.

Epreuves orales :
dans la semaine du 13 au 18 février 1961.

Délai d'inscription :
lundi 16 janvier 1961.

Un prospectus indiquant les conditions d'admission sera adressé aux personnes qui en feront la demande au secrétariat de l'Ecole normale, place de l'Ours, à Lausanne.

Le directeur de l'Ecole normale est à la disposition des candidats et de leurs parents pour les renseigner et les conseiller (téléphone (021) 23 27 33).

GENÈVE

Escalade UIG 1960

A Vernier : 14 décembre. Nuit noire. De 19 à 20 h., les collègues sans hâte ni masques pénètrent par grappes dans une salle de gym démasquée et s'assemblent autour de la table en U que décorent, grâce à Gallay, de belles marmites trompe-l'œil jusqu'à portée de main.

Escalade pas comme d'habitude. De jeunes visages, de moins jeunes — toujours les mêmes — des retraités frais émoulus d'une vie que 40 volées ont contemplée ou fait valser. Tous, maîtres et maîtresses, ayant rengainé derrière un sourire épanoui la fatigue d'une journée de Semaine d'Escalade, se sont retrouvés, heureux d'être ensemble... Tiens, pas de directeur, pas d'inspecteurs !

« Mère Royaume, dis-nous vite
Dis ce qui bout dans ta marmite. »

Souper. Pas mal pour le prix. T. B. pour l'ambiance. Enfin, une fois, sans bousculade, nous savourons un repas digne de nos revalorisations successives... Et puis, vint l'heure fatidique.

C'est à Gaudin — le plus jeune et le plus joyeux de nos retraités — de casser d'un poing vigoureux, une marmite dont le luxe l'eût tant effarée que

Mère Royaume, sans émoi
Saisissant sa marmite pleine
L'eût lancée sur les Genevois. »

Après un retentissant « Ainsi périssent les ennemis de... l'école ! » suivi du « Ce qué l'aino » se déroula, entre nous, jusqu'à la deuxième heure du jeudi matin, une succession d'actes et d'entractes où il y avait tant de sous-entendus que, au grand jamais, nous n'avions ri de si bonnes larmes. Grâce à la causticité de Morard Albert, certains en ont pris un coup. Puis Deshusses, pianiste jusqu'au bout des doigts, se chargea de l'école active et du drill. En parfait mage de la gaîté, il sut nous faire retrouver l'époque de nos récréations de gosses (pas celle de maîtres-surveillants). Et Desbaillets, à la manière de... nous en raconta de bien bonnes... Le tout baignant dans l'euphorie qui précède les grands événements...

« UIG. Réveille-toi donc.
Sous le couvercle du bien-être
Tu t'endors comme nos ancêtres
Alors qu'il te faut tenir bon.

Mère Royaume, dis-nous vite
Dis ce qui bout dans ta marmite. »

E. F.
(avec « » d'après Ruy Blag).

P. S. — Sans rancune. Bon Noël à tous. Et bonne année.

NEUCHATEL

Comité central

Séance du 12 décembre 1960, de 18 h. 30 à minuit... Lecture et adoption du procès-verbal de Mlle Schmid, qu'on a voulu qualifier de... vigoureux !

Le président, M. Hügli, rend compte d'une entrevue qu'il a eue avec le chef du Département au sujet du séminaire de mathématiques organisé par la SPN. Compréhension de part et d'autre.

Par une lettre, nous sommes sollicités d'adhérer à la « Commission neuchâteloise pour la protection de la nature », dont le but est la conservation intacte des sites suivants : 1. Lac des Brenets ; 2. Cours du Doubs

jusqu'à Biaufond ; 3. Mont-Racine ; 4. Tablettes et Crête de Solmont ; 5. Le Soliat et son sommet ; 6. Les dernières rives du lac restées encore naturelles ; 7. Pierre-à-Bot ; 8. Grottes ; 9. Le chapeau de Napoléon ; 10. La Caroline-sur-Saint-Sulpice.

Adhésion accordée à l'unanimité. Aucune cotisation à payer.

Le président a eu une prise de contact avec les normaliens pour les renseigner sur nos associations professionnelles. Les réactions ont été très favorables.

Le CIPR organisera, au début de 1961, un nouveau cycle de visites d'usines et établissements, le premier ayant eu un succès et une utilité très nets.

Le samedi 17 décembre, les présidents des sections cantonales seront convoquées avec le comité romand à Yverdon pour l'examen d'une réorganisation éventuelle de la structure du comité SPR et pour parler du Congrès de 1962. On se demande s'il ne serait pas indiqué que le CE secondaire prît part au Congrès de Bienne puisque le sujet qui y sera traité et débattu doit les intéresser au premier chef.

Puis M. Henry Brandt arrive et nous fait part du détail de son travail. On se rendra compte de l'envergure de sa tâche quand il déclare avoir travaillé cinquante heures par semaine pour nous depuis le 1er mai et qu'il a réussi simultanément à mettre sur pied un film sur Madagascar. La musique, fort bien adaptée au film, a été confiée à M. Gerber et le texte sera dit par Pierre Boulanger et un jeune acteur, M. Pasche.

Une commission d'exploitation du film, paritaire, est constituée ainsi : MM. R. Hügli, Cl. Grandjean, Ch.-E. Guyot, Henry Brandt et son frère, avocat. Elle reprendra le rôle de la commission financière et sera gérante du film.

A partir de 1961, les cartes de membres seront supprimées puisque aucune réduction sur les chemins de fer ne sera plus accordée dorénavant.

Traitements : M. Guinand invite les associations à déléguer trois membres chacune à une entrevue au Château le 15 décembre. Nous y enverrons Mlle S. Voumard, M. Hügli et le soussigné.

Le président donne connaissance d'un tableau des traitements desservis par la commune du Locle où sont intercalés de façon très suggestive les salaires du corps enseignant. On sait que les traitements, dans cette localité, ont subi tout récemment une hausse moyenne de 8 %. Il est intéressant dès lors de constater que l'instituteur est moins payé que le garde forestier, que le dessinateur de second rang, qu'un sous-chef de service ; que l'institutrice et l'infirmière scolaire viennent tout **en queue de liste,** soit après les commis et les sténodactylographes de 3e catégorie, le cantonnier de 2e catégorie ; après elles, plus rien !... Un tableau à peu près semblable pourrait être établi d'ores et déjà à La Chaux-de-Fonds, qui deviendra plus éloquent encore au moment de la revalorisation toute prochaine des traitements de la ruche montagnarde.

Une invitation à la première du film sera envoyée à tous les membres actifs (voir article spécial).

W. G.

Invitation à nos membres actifs

La projection du film du Centenaire, « Quand nous étions petits enfants », aurait dû être faite, en principe, le jour anniversaire, c'est-à-dire le 18 juin. Pour les raisons qui vous ont été données dans ce journal même, il a fallu en envisager le renvoi. Le comité central, estimant que tous nos membres ont droit à ce spectacle cinématographique, a décidé d'envoyer à chacun une carte d'invitation à la « première » qui passera sur l'écran dans la plupart des localités du canton au cours des premiers mois de 1961.

Il suffira de présenter votre carte d'invité au bureau du cinéma qui en détachera le bon vous donnant droit à une place numérotée.

W. G.

NÉCROLOGIE

Léopold Christe †

1899-1960

De nombreux collègues et amis s'étaient rassemblés le 11 novembre écoulé en la chapelle du crématoire de Bienne pour rendre un suprême hommage à Léopold Christe, maître d'application retraité, que la maladie avait terrassé trois jours avant, à Porrentruy.

Il appartenait à M. le pasteur Etienne de donner, avec le tact et la délicatesse qui lui sont propres, un aspect consolant à cette cérémonie d'adieu toujours si triste et si émouvante ; M. Brice Jolidon, recteur de l'école primaire de Porrentruy, et nous-même, avons apporté au défunt l'adieu suprême des établissements dans lesquels cet instituteur avait accompli l'essentiel de sa carrière, et à sa famille le témoignage de compassion qui lui était dû.

Léopold Christe était né le 31 mars 1899 et avait obtenu son brevet primaire en avril 1917. Après avoir tenu durant douze années une classe à Vendlincourt, il fut nommé maître de la classe d'application du degré supérieur, à l'Ecole normale, où il succédait à Léon Terrier. « Précédée par une louangeuse réputation — ainsi s'est exprimé M. Jolidon — son arrivée à Porrentruy fut saluée avec joie par la population et le corps enseignant unanimes. La plupart de ses collègues avait eu l'occasion d'apprécier son gai caractère, sa franchise, son courage et son bouillant tempérament... Nous avons appris à le connaître mieux, nous avons apprécié ses qualités de cœur, la sagesse de son jugement, son humeur joviale, sa finesse d'esprit. Et nous avons puisé sans réserve à la source de son expérience et de sa belle érudition. »

Partisan d'une civilisation basée sur la sympathie et le respect de la personne humaine, « il accueillait les cadets avec la modestie, la bonhomie, la cordialité de règle dans la pure tradition ajoulote. Il les initiait à leurs tâches syndicales comme il les avait initiés, préparés à leurs devoirs professionnels, dans sa classe ».

« Certains maîtres, poursuivra M. Jolidon, ont beau vieillir, ils gardent cette âme jeune qui fut la leur autrefois. Ils savent rester jeunes pour comprendre, séduire, captiver, élever les enfants. Ils gardent, par surcroît, cette sagesse qui, loin d'être austère et grondeuse, les rend patients, indulgents et doux... Aux yeux de ses élèves et de ses amis, L. Christe sut ne pas vieillir parce qu'il eut l'ambition et le courage, sans faiblesse, de leur plaire, de rester digne de leur amitié, de leur affection, de leur admiration. »

M. Jolidon rappela également les diverses activités de Léopold Christe qui, en tant que militant du parti socialiste d'Ajoie, prit une part très active à la vie publique de Porrentruy, d'Ajoie et même du canton.

Léopold Christe, trois mois avant sa retraite, qu'il prenait le 30 septembre 1958, pour n'en jouir que deux années à peine.

4 juillet 1958. (Photo Ed. Guéniat.)

« Il fut même du Conseil communal durant plusieurs années », s'occupa activement de questions sociales, économiques, ferroviaires et touristiques. Le sort des humbles en particulier ne le laissa pas indifférent ; il œuvra ardemment à l'amélioration des conditions des travailleurs et à l'augmentation des salaires modestes. Il fut membre de la Commission cantonale de surveillance des maisons de santé. Partout où il a passé, il a laissé l'empreinte de sa belle personnalité. »

Au bel hommage de M. Jolidon, nous avons ajouté l'expression plus particulière de la reconnaissance de l'Ecole normale à l'ancien maître d'application, fonction qu'il occupa durant quelque trente ans. Nous avons compté Léopold Christe parmi nos collaborateurs dans la formation professionnelle des élèves de l'Ecole normale durant dix années. Cette tâche très importante de maître d'apprentissage, et d'un apprentissage particulièrement délicat, il sut la conduire avec une belle compétence. Mais nous avons surtout relevé la fidélité de Léopold Christe à sa vocation d'éducateur, dont le fondement était un profond amour de l'enfance. « Amour qui se manifestait notamment, avons-nous dit, par un intérêt sans cesse en éveil pour les choses de l'enfance et de la jeunesse, par une grande compréhension envers celle-ci et par une évidente plénitude du cœur éprouvée dans la vie au sein de la société enfantine. » Nous avons souligné aussi combien la classe de ce maître était en contact avec la vie, la vie nationale, la vie civique, la vie à l'échelle du monde même. « Que de thèmes importants actuels étaient saisis, commentés, discutés dans cette société en petit qu'était la classe où œuvrait Léopold Christe, qui présentait à ses élèves une véritable formation générale, en leur donnant une information sérieuse sur les choses du présent, de manière à leur faciliter l'insertion dans les cadres particuliers où chacun accomplirait, finalement, son destin. »

Si la mort provoque en nous un sentiment de révolte, parce qu'elle nous rappelle la vanité de nos agitations, celle d'un éducateur paraît moins « définitive », si l'on peut dire, en regard de ce qu'il laisse à tous ceux et celles avec lesquels il est entré en contact spirituellement, moralement, intellectuellement, laissant à chacun une part de lui-même.

« Ce prolongement dans le vivant, disons-nous, et pour des années, de la subtile action sous-jacente d'une personne, n'est-elle pas, en soi, l'un des plus hauts privilèges qui s'attachent à l'action éducative ? » Aussi bien, et ce sera là l'un des motifs de consolation en cette triste journée, nous repartirons avec une foi raffermie encore dans la valeur et l'efficacité de notre action éducative, quel que soit le degré où elle s'exerce, en conservant fidèle le souvenir du collègue, du collaborateur, de l'homme enfin qui s'en est allé après avoir ajouté sa contribution à la marche en avant d'une humanité que nous voulons rêver toujours meilleure...

Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale.

Rencontre amicale des deux Ecoles normales

La tradition est bien fondée ! Oui, car vendredi 2 décembre passé, pour la seconde fois depuis sa fondation, la communauté des élèves de l'Ecole normale des instituteurs recevait les charmantes demoiselles de l'Ecole normale de Delémont en une rencontre amicale où les exercices chorégraphiques eurent la plus large place...

Cette année, en raison de l'accroissement du nombre des élèves, le bal eut lieu dans la grande salle de l'Hôtel international : que M. et Mme Kneuss soient remerciés de leur très aimable accueil !

Le président de la Communauté, P.-A. Schwab, salua en termes choisis le corps directorial des deux écoles ainsi que les membres du corps enseignant de celles-ci qui avaient répondu à l'invitation de leurs élèves. Il eut des paroles particulièrement bien senties à l'adresse des jeunes normaliennes, parées de tous les dons : grâce, esprit, etc.

Après quelques productions exécutées par de jeunes talents pleins de promesses, le président ouvrit le bal à la musique harmonieuse du « Royal Sextet » (Porrentruy).

Puis la soirée se déroula dans une atmosphère de franche gaieté, conservant tout au long le cachet de simplicité et de bonhomie souhaité et par les jeunes, et par les... aînés, nos maîtres. Rythmes endiablés, rythmes tendres alternent, dans le temps qui s'écoule, hélas ! inexorablement. La polonaise s'étire, s'étire... rien à faire. Il faut, hélas ! reconduire à leurs cars toutes ces charmantes futures collègues... et le vrombissement des moteurs démarrants couvre maints soupirs et avive la pointe de regret laissée au cœur de chacun...

Le conseiller à l'Information :

G. Laissue.

La rédaction et l'administration
du journal l' « Educateur »
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année !